

Le Petit Journal de Montbrison

Au sommaire



Compte rendu du Conseil	Page 1
Infos Mairie	Page 2
Carnet rose	Page 2
Balade de vignes en vin	Page 3
Paroisse	Page 3
Vigilance canicule	Page 3 à 4
Fête votive	Page 4

MÉMENTO

- **Du 5 au 18 août :**
Secrétariat de Mairie fermé
- **Jeudi 8 août :**
Balade de vignes en vin
- **Samedi 10 août :**
Messe à l'église
- **Jeudi 15 août :**
Assomption
- **Du 30 août au 1^{er} septembre :**
Fête votive

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2019 à 19H00

Tous les membres sont présents

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT

Ordre du jour :

- Ecole : cantine scolaire
- Questions diverses

ECOLE : CANTINE SCOLAIRE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le changement de prestataire repas à la rentrée. Elle indique que le nouveau prestataire retenu est la société Plein Sud et qu'il faut signer une convention avec elle. Le prix des repas est fixé à **3.69 € TTC**.

Accord du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Equipement station de pompage

La connexion d'asservissement des pompes entre la station de pompage et le château d'eau est réalisée par téléphone filaire. Ce système, régulièrement perturbé ou grillé lors des orages, devient vieillissant et sachant que France Télécom envisage d'abandonner le réseau filaire d'ici peu, il a été envisagé une connexion par box. Cela nécessite une tranchée entre les deux lieux. Un devis a été demandé. Celui-ci s'élève à 62 000 €

HT + 9 000 € de matériel. Le Conseil Municipal juge le coût trop élevé. Une autre solution serait une connexion par antenne radio avec le système LORA qui est considérablement moins cher. Madame le Maire va se renseigner auprès du SMBVL ou du plombier.

Périmètre intercommunal

Suite à un entretien avec Madame la Sous-préfète de Nyons, il s'avère qu'une possibilité de relancer le processus d'un changement du périmètre intercommunal serait envisageable. Pour cela il faut que, dans un premier temps, nous saisissons le Préfet de la Drôme pour lui demander d'intervenir auprès de la DGFIP pour avoir une estimation des conséquences financières du changement d'intercommunalité.

Le Conseil Municipal ne se prononce pas pour le moment sur sa volonté d'engager le processus de sortie mais accepte que la DGFIP fasse une estimation des conséquences financières qui sera un élément important dans la décision.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux.

Le Maire.

INFOS MAIRIE

ENQUETE INSEE

L'INSEE réalise une importante enquête sur la diversité des populations en France. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques. Elle sera réalisée sur un échantillon de 48 000 personnes, certaines personnes sur notre commune seront sollicitées. Si vous en faites partie, un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec vous, il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

INFO AMBROISIE

Article 3 : obligation de prévention et de destruction. *

Obligation de prévention et de lutte contre les ambrosies :

Afin de prévenir l'apparition ou de lutter contre la prolifération des ambrosies et de réduire l'exposition de la population à leurs pollens, « les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires et terrains bâtis et non bâtis, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit », sont tenus, dans les conditions définies par le présent arrêté et le plan départemental de prévention et de lutte contre les ambrosies, annexé au présent arrêté, de :

- Être en mesure d'identifier les ambrosies afin de pouvoir constater leur présence et mener les actions de prévention et de lutte mentionnées dans ce présent arrêté ;

- Signaler la présence des ambrosies via la plateforme de signalement

<http://www.signalement-ambrosie.fr> afin que la collectivité territoriale, dont ils dépendent, puisse être prévenue et les informe, si nécessaire, des mesures de lutte à mettre en œuvre ;

Mettre en place toute action de prévention, dans le but d'éviter leur apparition ;

Détruire les plans déjà développés et mener toute autre action de lutte pour prévenir leur reproduction et leur implantation ;

Eviter toute dispersion de graines d'ambrosies par transport, ruissellement, engins, lots de graines, compost, etc. Afin d'éviter de coloniser de nouvelles zones.

* Extrait de l'arrêté préfectoral n° 26-2019-07-05-003 du 5 juillet 2019, l'arrêté complet est consultable en Mairie

FERMETURE SECRETARIAT

Le secrétariat sera fermé du lundi 5 août au dimanche 18 août, réouverture le lundi 19 août à 10 heures.

Pour toutes demandes veuillez contacter :

Madame BERAUD Josette

Monsieur LE ROUX Alain au : 04 75 53 55 52 ou 06 30 12 81 93

Monsieur RAMBURE Denis au : 04 75 53 98 40 ou 06 80 84 14 20

Madame MANCIP Yvette au : 04 75 53 99 65 ou 06 08 01 26 80

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

Aidez des enfants à grandir et à se construire.

Vous êtes en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou avez tout simplement envie d'exercer une activité professionnelle pour aider les enfants ?

Le Département recrute et forme des assistants familiaux.

L'assistant accueille à son domicile un ou plusieurs enfants ou adolescents. Ceux-ci sont confiés au service de l'aide sociale à l'enfance du Conseil départemental, à la demande de leurs parents ou sur décision du juge des enfants, pour des durées et des motifs différents.

L'assistant familial constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, une famille d'accueil.

CARNET ROSE

Une petite Julia est arrivée le 10 juillet au foyer de Elodie et Guillaume Herbert.

L'équipe du Petit Journal adresse ses vœux de bonheur à la famille.

BALADE DE VIGNES EN VIN

Montbrison sur Lez

L'Amicale Montbrisonnaise vous invite à participer à la balade
le jeudi 8 août 2019.

La promenade familiale dure environ 1 heure.

Départ à 17H30 devant la Mairie.

A 19H30 repas à l'école, ouvert à tous, promeneurs et non promeneurs.



Menu :

Salades de saison

Grillades

Fromage

Fruits

Café

Prix du repas : 15 €

(Gratuit pour les moins de 10 ans).

Vins non compris.

Réservation au repas souhaitée auprès de

Christine Rambure au 06 81 00 71 45.

Venez nombreux !

Le club la Souleïado propose à tous ses adhérents pour son rdv de l'été de participer au repas. Le coût du repas sera pris en charge par le club. S'inscrire auprès de M-N Barjavel : 0475535404 et Alain Legat : 0619573995

PAROISSE

Messe à l'église de Montbrison, le samedi 10 août à 18 h 30.

VIGILANCE CANICULE

Rappel des conseils utiles pour les personnes fragiles et leur entourage (personnes âgées, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, sans abris...)

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et ne buvez pas d'alcool ;

- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;

- Mangez en quantité suffisante ;

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);

- Évitez les efforts physiques au maximum et si vous devez pratiquer une activité physique, mouillez votre t-shirt et votre casquette et renouveler fréquemment l'opération ;

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;

- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Rappel des signes d'alerte de déshydratation, notamment chez les personnes âgées :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.

- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.

- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.

- Crampes musculaires.

- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).

- Agitation nocturne inhabituelle.

Les réactions aux fortes chaleurs (malaise, évanouissement, déshydratation, etc.) peuvent se manifester à retardement suite à une exposition aux températures élevées, il est donc nécessaire de prendre ses dispositions en amont.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées.

0800 06 66 66 : conseils de protection (appel gratuit entre 9h et 18h depuis un poste fixe)

15 ou 112 : pour signaler quelqu'un victime d'un malaise

3, boulevard Vauban – 26030 VALENCE cedex 9 –
Téléphone : 0475792800 - Télécopie : 0475428755 -
Site Internet de l'État en Drôme : www.drome.gouv.fr
Préfecture - Cabinet du Préfet - Service départemental
de la communication interministérielle
04.75.79.29.46 / 04.75.79.29.37

pref-communication@drome.gouv.fr

FÊTE VOTIVE

Vendredi 30 août, samedi 31 et dimanche 1^{er} septembre 2019

Attractions

Tout le week-end

Vendredi 30 août

20H00 Soupe au pistou, fromage, dessert, vin, café - 18€

Samedi 31 août

15H00 Concours de pétanque - Prix 200€ + mises

Expo de tracteurs anciens

21H00 Bal « Tropics Animation »

Manège gratuit pour les enfants

Dimanche 1^{er} septembre

8H00 Marche de la santé (6km, 12km et 14km)

Inscriptions à la mairie de 8h à 11h : 3€

12H30 Arrivée de la marche

Apéritif – (A la salle des fêtes en cas de pluie)

Exposition véhicules anciens

15H00 Concours de pétanque doublette montée –

Prix 200€ + mises

Restauration-Buvette sur place

Renseignements et réservations au repas - Christine Rambure au 06-81-00-71-45

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 4 septembre 2019**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 26 août 2019 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

Email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT